



AVIS DE PUBLICITE – APPEL A CANDIDATURES

Mise en concurrence pour la délivrance d’emplacement sur le domaine public :

Ville du Port // Place des Cheminots

Vendredi 5 décembre 2025

« URBAN S’PORT »

La commune de Le Port en partenariat avec Office Municipal des Sports organise le vendredi 5 décembre 2025, « U R B A N S ’ P O R T » sur la place des Cheminots de 17h00 à 23h.

Dans le cadre de cette animation sportive, elle souhaite accueillir des exposants ayant une activité commerciale sous format itinérant dans le domaine des articles festifs et alimentaire :

- **la cuisine rapide** pouvant proposer notamment les produits suivants : sandwiches – hamburgers – pâtes – hot dogs – wraps – pizzas – frites – crêpes – salades – autres y compris, le cas échéant, des desserts et des boissons non alcoolisées,
- **la cuisine à base de recettes sucrées** pouvant proposer notamment les produits suivants : crêpes – gaufres – churros – barbe à papa – glaces artisanales – jus de fruits mixés – autres y compris, le cas échéant, des boissons non alcoolisées.

L’ensemble des boissons devront être servis en gobelet ou en PET ; interdiction de vente de boisson en verre ou en cannette.

A cette occasion, la Commune délivrera des autorisations temporaires d’occupation du domaine public. Le nombre de places est limité à 10 exposants :

- 5 exposants dans le secteur alimentaire,
- 5 exposants non alimentaire dans le domaine des articles festifs.

Les exposants devront être autonomes au niveau électrique.

Le présent avis vise à recueillir les candidatures des exposants.

Conditions de la mise à disposition

- respecter des normes en vigueur concernant le matériel et les marchandises vendues ;
- respecter l'arrêté NOR: AGRG0927709A du 21 décembre 2009 indiquant les températures de conservation des produits périssables ;
- se conformer à la réglementation du Code du travail, du Code du commerce et du Code de la consommation ;
- respecter les jours et horaires autorisés à respecter strictement ;

Documents à fournir

- un courrier manifestant l'intérêt du candidat à présenter une offre, dans lequel figureront notamment toutes ses coordonnées (adresse postale, numéro de téléphone fixe et portable, adresse mail) et portant une mention certifiant que tous les renseignements fournis sont exacts ;
- certificat et attestation de formation répondant aux normes d'hygiène et de sécurité pour les exposants dans le secteur alimentaire;
- le dernier contrôle d'hygiène en date pour les exposants dans le secteur alimentaire ;
- un extrait k-bis du Registre du Commerce et des Sociétés ou un extrait D1 de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ou un répertoire sirène, en cours de validité de moins de 3 mois ;
- une carte d'activité ambulante ;
- un justificatif de domicile ;
- une attestation d'assurance en responsabilité civile.

Date de l'animation-vente

Vendredi 5 décembre 2025

Arrivée des exposants : 12h00 à 14h

Démarrage de la vente à 16h30

Fin de la vente à 23h

Evacuation du site : à partir de 23h30

Date limite de réception des candidatures : Vendredi 28 novembre 2025 à 12h

Procédure

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés par mail à :
reglementation@ville-port.re

**Les réponses seront communiquées aux postulants à partir du lundi 1
décembre 2025 par courriel / Téléphone**